Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés ® Maintien & actualisation des compétences **Surveillant**



OBJECTIF DE LA FORMATION

Travailler en sécurité en espaces confinés en respectant les bonnes pratiques dans les milieux de l'eau et de l'assainissement **en qualité de surveillant.**

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REOUIS

- Tout travailleur titulaire du Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés depuis 3 ans au maximum, amené à travailler dans des espaces confinés des métiers de l'eau et de l'assainissement.
- Prérequis obligatoires pour les intervenants : posséder une aptitude médicale permettant d'intervenir en espaces confinés, de travailler en hauteur et de porter un équipement de secours de protection des voies respiratoires.

DUREE DE LA FORMATION

• 7 heures

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

Le CATEC® « Surveillant » :

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, utiliser les moyens et codes de communication ;
- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication,) jusqu'à la remontée des équipiers ;
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours en qualité de surveillant.

Pendant la journée, des apports concernant l'évolution du dispositif de formation, des matériels de travail, des équipements de sécurité et de la réglementation sont abordés.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation est dirigée par deux formateurs CATEC® qui assurent le maintien et l'actualisation des compétences des surveillants et intervenants CATEC® grâce à l'analyse de situations d'accidents ou d'incidents survenus soit dans l'entreprise, soit dans les milieux de l'eau et de l'assainissement.

La mise en œuvre de situations de travail à difficultés variables choisies par les opérateurs permettent d'augmenter les compétences professionnelles visées par la formation.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

La formation respecte le dispositif de formation R472 du Réseau Assurance Maladie – Risques professionnels – INRS. En fin de session, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer le Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés surveillant et/ou intervenant valable pendant 3 ans.

DATES DES SESSIONS

Tous les vendredi de chaque semaine.

Chaque session est limitée à 8 participants conformément au réferentiel de l'INRS.

Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés ® Maintien & actualisation des compétences Intervenant



OBJECTIF DE LA FORMATION

Travailler en sécurité en espaces confinés en respectant les bonnes pratiques dans les milieux de l'eau et de l'assainissement **en qualité d'intervenant**.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tout travailleur titulaire du Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés depuis 3 ans au maximum, amené à travailler dans des espaces confinés des métiers de l'eau et de l'assainissement.
- Prérequis obligatoires pour les intervenants : posséder une aptitude médicale permettant d'intervenir en espaces confinés, de travailler en hauteur et de porter un équipement de protection des voies respiratoires.

DUREE DE LA FORMATION

• 7 heures

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

Le CATEC® « Intervenant »:

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, utiliser les moyens et codes de communication ;
- Maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné en qualité d'intervenant ;
- Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

Pendant la journée, des apports concernant l'évolution du dispositif de formation, des matériels de travail, des équipements de sécurité et de la réglementation sont abordés.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation est dirigée par deux formateurs CATEC® qui assurent le maintien et l'actualisation des compétences des surveillants et intervenants CATEC® grâce à l'analyse de situations d'accidents ou d'incidents survenus soit dans l'entreprise, soit dans les milieux de l'eau et de l'assainissement.

La mise en œuvre de situations de travail à difficultés variables choisies par les opérateurs permettent d'augmenter les compétences professionnelles visées par la formation.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

La formation respecte le dispositif de formation R472 du Réseau Assurance Maladie – Risques professionnels – INRS. En fin de session, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer le Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés surveillant et/ou intervenant valable pendant 3 ans.

DATES DES SESSIONS

Tous les vendredi de chaque semaine.

Chaque session est limitée à 8 participants conformément au réferentiel de l'INRS.